

**Sujet :** Informations et demande

**De :** Solidarite Seisme LE TEIL <solidarite.seisme@mairie-le-teil.fr>

**Date :** 26/10/2020 à 11:28

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la ville de Le Teil a été frappée le 11 novembre 2019 d'un fort séisme. Ce séisme a fait beaucoup de dégât notamment sur les bâtiments publics et en particulier l'Eglise Saint-Etienne de Mélas. Cette église est d'ailleurs située dans le quartier de Mélas où il y a eu de très nombreux dégâts pour les habitants, proche de l'épicentre du séisme.

Nous avons été sélectionnés par la Fondation du Patrimoine pour avoir de l'aide dans la reconstruction de notre église. La fondation a ouvert une cagnotte en ligne pour que nous puissions avoir des soutiens financier afin de réhabiliter notre église. Le montant des travaux s'élève actuellement à plus d'un million d'euros et notre commune n'a pas les moyens de cette reconstruction.

Nous appelons ainsi à la solidarité générale pour nous aider à rendre ce projet possible et redonner aux habitants un symbole de renaissance de la ville, c'est un lieu qui rassemble tout le monde et qui va pouvoir redonner de la beauté et de la fierté aux habitants. Cette réhabilitation, sera un signe fort de la reconstruction du quartier de Mélas mais aussi à plus grande échelle, de notre ville.

Nous avons en notre possession des dépliants qui permettent à ce qui le veulent de nous soutenir financièrement en participant à la cagnotte mise en place par la fondation du patrimoine.

Vous trouverez en pièce jointe le PDF du dépliant et voici le lien pour accéder à la cagnotte (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-etienne-de-melas-du-teil>)

Nous aimerions savoir s'il serait donc possible de vous donner des dépliants afin que vous puissiez les laisser à disposition des personnes intéressées.

Nous vous remercions de votre temps et aide,

Cordialement,

Pôle collecte de fonds et mécénat - Solidarité Séisme  
Marie-Sara Vigouroux



**Solidarité**  
**Séisme Le Teil**

## PRÉSENTATION

### de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Reconnue d'utilité publique**, la Fondation du patrimoine offre une **garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



### ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Rhône-Alpes dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 8 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

## CONTACTS



**FONDATION DU PATRIMOINE**  
Délégation Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
04 37 50 35 78  
rhonealpes@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [p](#) [o](#)



**MAIRIE LE TEIL**  
Hôtel de Ville  
07400 Le Teil  
04 75 49 63 21  
secretariat@mairie-le-teil.fr  
www.mairie-le-teil.fr

### NOS PARTENAIRES



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE  
**l'église Saint-Etienne  
de Mélas du Teil**

Ardèche



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photos de couverture : © CC-BY Fondation du patrimoine - Document géré par Printful - Ne pas faire un lien public